

Sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite

Sondage 2017



Rédaction

Roxanne Brousseau

Mise en page

Nathalie Bilodeau

Production

Direction des communications

Date de parution

Mars 2018

Le contenu de cette publication peut être reproduit en tout ou en partie,
à condition que la source soit mentionnée.

Pour tout renseignement, tout commentaire ou toute suggestion, s'adresser à :

Direction de la statistique et de l'analyse quantitative

Retraite Québec

Case postale 5200

Québec (Québec) G1K 7S9

statistiques@retraitequebec.gouv.qc.ca

Dépôt légal – 2018

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN – 978-2-550-79762-3 (PDF)

© Retraite Québec

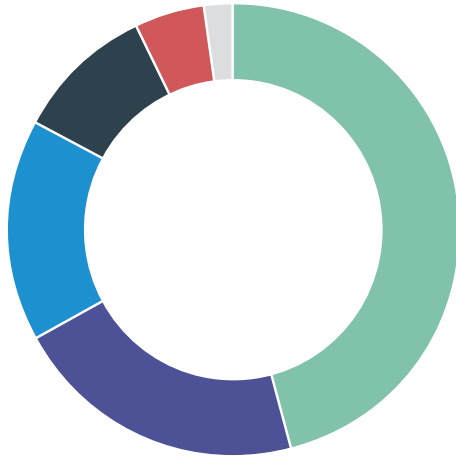
Table des matières

Faits saillants	4
Profil des personnes visées par le sondage	5
Introduction	6
Méthodologie en bref.....	6
Résultats du sondage.....	7
Campagne publicitaire 2017	7
Importance de la planification financière de la retraite	8
Énoncés concernant la planification financière de la retraite	9
Sources diverses de revenu à la retraite	11
Âge auquel les travailleurs ont commencé à épargner	12
Transition du travail à la retraite	14
Âge de la prise de la retraite	14
Littératie financière	15
Indicateur de la sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite	17
Description de la mesure	17
Résultats généraux	17
Conclusion	21
Annexe I Méthodologie détaillée.....	22
Population cible	22
Base de sondage	22
Plan d'échantillonnage et stratification	22
Taille et répartition de l'échantillon	22
Questionnaire	23
Collecte des données	23
Pondération	24
Évaluation du sondage.....	26
Annexe II Choix de l'indicateur de sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite	28
Homogénéité des questions ou énoncés.....	28
Unicité des énoncés	30
Calcul de l'indice de sensibilisation.....	30
Annexe III Description détaillée de la méthode du score	31
Annexe IV Questionnaire.....	32

Faits saillants

Voici quelques faits intéressants recueillis auprès des travailleurs québécois visés par le sondage.

Principale source de revenu à la retraite



46 %

Régime de retraite d'**employeur**

21 %

Épargne enregistrée dans un **REER** ou dans un **FERR**

16 %

Revenus en provenance des **gouvernements**

10 %

Argent obtenu de la **vente** de certains **actifs**

5 %

Épargne **personnelle**

2 %

Autre

Énoncés au sujet de la planification financière de la retraite



85 %

épargnent **chaque année** pour la retraite



63 %

pensent qu'ils **épargnent suffisamment** pour la retraite



87 %

savent **d'où proviendront** leurs revenus à la retraite



82 %

posent des **gestes concrets** pour s'assurer d'avoir un revenu convenable à la retraite



71 %

se sont fixé des **objectifs d'épargne** en vue de la retraite



55 %

ont déjà calculé ou fait calculer ce qu'ils devaient épargner chaque année pour se procurer un revenu convenable à la retraite

Prise de la retraite

56 %

pensent **se retirer progressivement** du marché du travail

32 %

comptent arrêter **définitivement** de travailler à **60 ans ou avant**

20 %

comptent arrêter **définitivement** de travailler **au-delà de 65 ans**

L'importance de la planification financière de la retraite

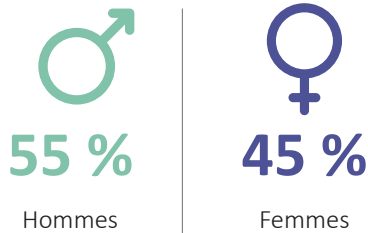


62,4 %

On estime que 62,4 % des Québécoises et Québécois de 35 à 54 ans ayant un revenu personnel supérieur à 25 000 \$ sont considérés comme sensibilisés à l'importance de planifier financièrement leur retraite.

Profil des personnes visées par le sondage

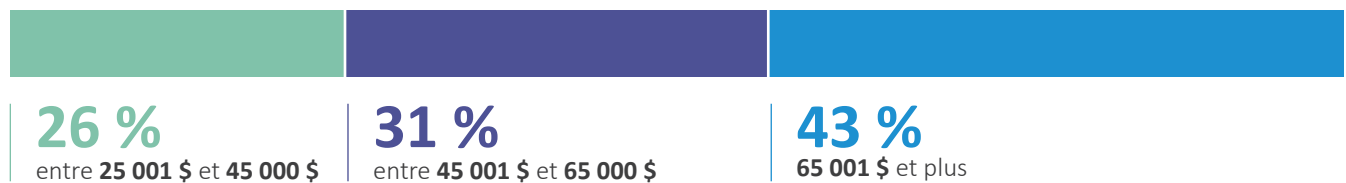
Sexe



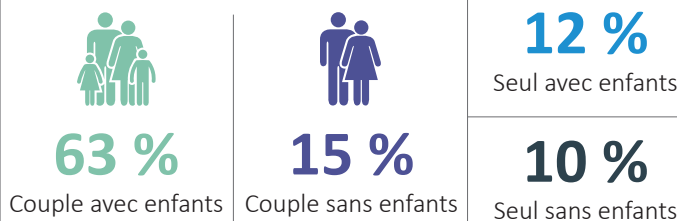
Âge



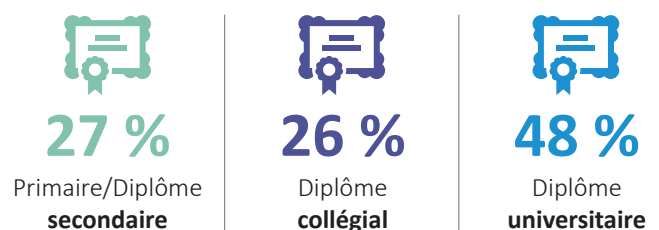
Revenu



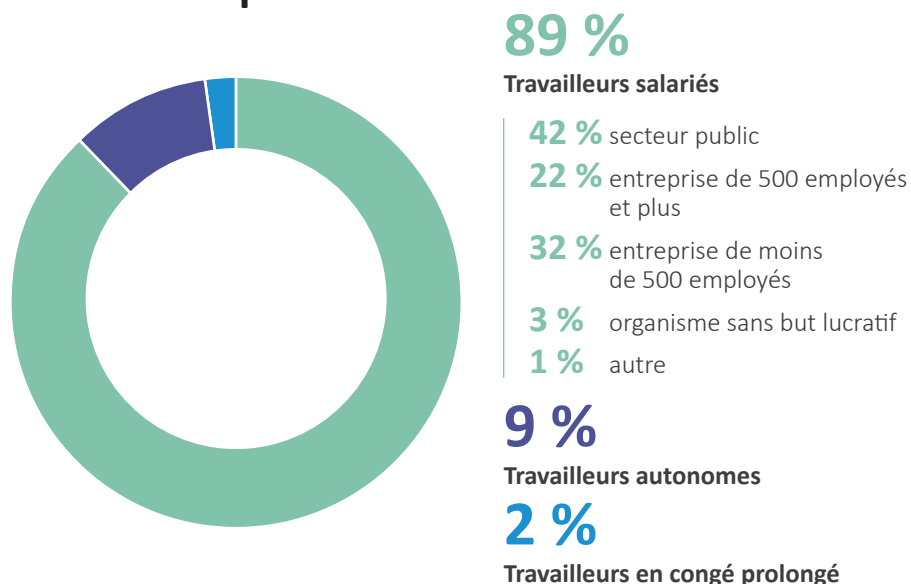
Situation familiale



Niveau de scolarité



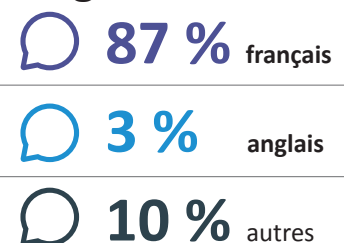
Statut d'emploi



Résidence



Langue maternelle



Introduction

Une des responsabilités de Retraite Québec consiste à sensibiliser les travailleurs québécois à l'importance de planifier financièrement leur retraite. C'est pourquoi, dans le Plan stratégique 2017-2019 de Retraite Québec, l'indicateur qui a été retenu pour mesurer l'atteinte de l'objectif 8 est le pourcentage de travailleurs âgés de 35 à 54 ans ayant un revenu supérieur à 25 000 \$ qui sont sensibilisés à l'importance de la planification financière de la retraite. Selon le plan stratégique, Retraite Québec souhaite atteindre une cible de 65 % de travailleurs sensibilisés, annuellement.

Un sondage a donc été réalisé pour évaluer si cet objectif a été atteint et pour évaluer à la fois les connaissances, les attitudes et le comportement des travailleurs à l'égard de la planification financière de la retraite. Un sondage similaire sera réalisé pour chacune des trois années visées par le plan stratégique.

Dans le questionnaire du sondage de 2017, des questions portant sur la campagne publicitaire « Bien avant de profiter de votre retraite, il faut commencer par la planifier », menée entre le 30 janvier et le 12 mars 2017 et qui visait les mêmes travailleurs, ont aussi été ajoutées.

Méthodologie en bref

Population visée



35-54 ans

Âge des travailleurs
québécois ciblés



25 000 \$ +

Revenu annuel
personnel en 2016

Sondage



Comment?

Collecte téléphonique
effectuée par SOM



Quand?

Entre le **13 mars**
et le **4 avril** 2017

Échantillon



Base de sondage :
registre des cotisants
au Régime de rentes
du Québec



1 006

Nombre de
questionnaires auxquels
les personnes ont
répondu



21,8 %

Taux de réponse



3,1 %

Marge d'erreur
maximale



95 %

Taux de confiance

Résultats du sondage

Campagne publicitaire 2017

Une proportion de 38 % des travailleurs visés se souvient avoir vu ou entendu la publicité produite par Retraite Québec.

Tableau 1 – Proportion des travailleurs visés se souvenant de la publicité

Au cours des dernières semaines, vous souvenez-vous d'avoir vu ou entendu une publicité du gouvernement du Québec sous le thème « Bien avant de profiter de votre retraite, il faut commencer par la planifier »? Cette publicité vous invitait à visiter le site Internet jeplanifie.gouv.qc.ca et proposait un outil de simulation des revenus à la retraite nommé SimulR. Vous souvenez-vous de cette publicité?	Répartition
Oui	37,6 %
Non	62,4 %

De cette proportion, la majorité des travailleurs affirment avoir vu ou entendu la publicité à la télévision (83 %) ou à la radio (18 %). Une petite proportion a nommé les sites Web des grands médias (2 %) ou les médias sociaux (2 %). Seulement 1 % ont mentionné le site Web de Retraite Québec. Il est à noter que plus d'un média pouvait être mentionné.

Seulement 14 % des travailleurs qui se rappellent avoir vu la publicité disent avoir visité le site Internet jeplanifie.gouv.qc.ca. Les travailleurs suivants sont proportionnellement plus nombreux à avoir visité ce site Internet :

- les travailleurs âgés de 50 à 54 ans (23 %);
- les travailleurs dont le revenu personnel est de plus de 65 000 \$ (22 %);
- les travailleurs qui détiennent un diplôme universitaire (21 %).

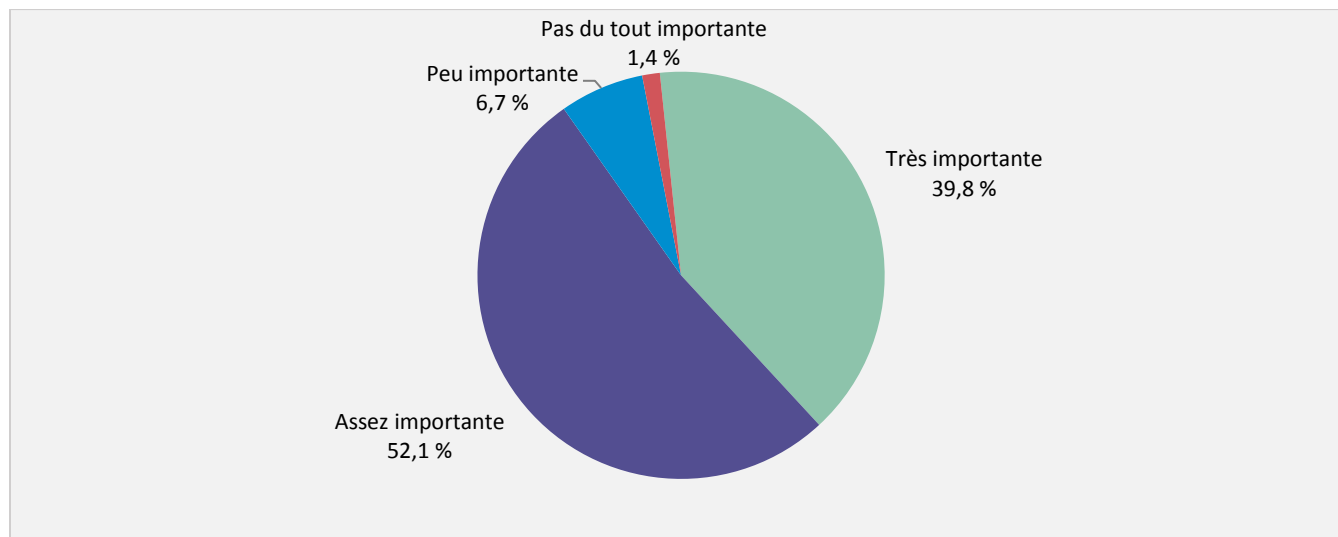
Cette publicité semble avoir une certaine incidence positive, puisque 21 % des travailleurs visés l'ayant vue ou entendue affirment que celle-ci les a convaincus de poser des gestes en vue de planifier financièrement leur retraite. À l'inverse, 43 % des travailleurs mentionnent que la publicité ne les a pas convaincus de poser de tels gestes. Il est à noter qu'à cette question, 37 % d'entre eux ont affirmé que la publicité ne les a pas convaincus, puisqu'ils posent déjà des gestes pour planifier financièrement leur retraite.

Lors du sondage, une question additionnelle était posée pour connaître la proportion de travailleurs visés ayant déjà utilisé l'outil de simulation des revenus à la retraite nommé SimulR. Il est intéressant de constater que 11 % des travailleurs visés par le sondage ont déjà utilisé cet outil. Cette proportion est significativement plus grande chez les travailleurs dont le revenu personnel est élevé (65 000 \$ ou plus) et chez les travailleurs dont le niveau de scolarité est élevé (diplôme universitaire). Par ailleurs, les travailleurs ayant vu ou entendu la publicité sont proportionnellement plus nombreux à avoir déjà utilisé l'outil de simulation des revenus à la retraite SimulR (17 % contre 7 % pour ceux ne se souvenant pas de la publicité).

Importance de la planification financière de la retraite

La majorité des travailleurs visés (92 %) disent que la planification financière de la retraite est très ou assez importante pour eux.

Graphique 1 – Répartition des travailleurs en fonction de l'importance qu'ils accordent à la planification financière de la retraite



Les travailleurs ayant un revenu inférieur à 45 000 \$ (87 %), les travailleurs sans diplôme ou un diplôme du secondaire (88 %) et ceux vivant seuls avec des enfants (83 %) sont proportionnellement moins nombreux à affirmer que la planification financière de la retraite est importante pour eux, bien que ces proportions soient tout de même très grandes.

Énoncés concernant la planification financière de la retraite

Le questionnaire du sondage comportait 17 énoncés touchant la planification financière de la retraite et reflétant la sensibilisation (16 énoncés) ou la non-sensibilisation (1 énoncé) à l'importance de la planification financière de la retraite. Le tableau 2 présente la proportion estimée des travailleurs québécois âgés de 35 à 54 ans ayant un revenu personnel supérieur à 25 000 \$ qui sont d'accord avec les énoncés. L'énoncé considéré comme reflétant la non-sensibilisation est indiqué par un astérisque (*).

Tableau 2 – Travailleurs visés d'accord avec les énoncés portant sur la sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite

Énoncés	Répartition (%)
E1. Vous savez d'où proviendront vos revenus à la retraite.	86,7 %
E2. Vous avez une idée de l'âge auquel vous prendrez votre retraite.	71,7 %
E3. Vous avez une idée du nombre d'années pendant lesquelles vous aurez besoin d'un revenu de retraite.	60,1 %
E4. Vous avez pris le temps de réfléchir à vos projets de retraite.	62,5 %
E5. Vous avez pris le temps d'évaluer vos besoins financiers à la retraite.	62,0 %
E6. Vous connaissez les actions à prendre pour répondre à vos besoins financiers à la retraite.	84,0 %
E7. Vous vous êtes fixé des objectifs d'épargne en vue de votre retraite.	71,2 %
E8.* La planification financière de votre retraite ne fait pas partie de vos préoccupations actuelles.	27,9 %
E9. Vous avez déjà calculé ou fait calculer ce que vous devez épargner chaque année pour vous procurer un revenu convenable à la retraite.	54,6 %
E10. Vous pensez que vous aurez des revenus suffisants à la retraite.	70,1 %
E11. Vous avez rencontré un spécialiste pour vous aider à planifier votre retraite.	47,8 %
E12. Vous avez déjà utilisé un outil de calcul en ligne pour vous aider à planifier financièrement votre retraite (ex. : calcul de l'épargne nécessaire, calcul des revenus à la retraite, etc.).	30,0 %
E13. Vous avez discuté de la planification financière de votre retraite avec vos proches.	62,2 %
E14. Vous pensez que vous épargnez suffisamment pour la retraite.	63,2 %
E15. De façon générale, vous épargnez chaque année pour la retraite.	84,9 %
E16. Vos proches vous ont appris l'importance de l'épargne.	74,4 %
E17. Vous posez des gestes concrets pour vous assurer un revenu convenable à la retraite.	81,8 %

De manière générale, les travailleurs visés semblent avoir de bonnes habitudes d'épargne, puisque la majorité dit épargner chaque année pour la retraite (E15 : 85 %). Par contre, seulement 63 % des travailleurs visés pensent qu'ils épargnent suffisamment pour la retraite (E14) et 70 % pensent qu'ils auront des revenus suffisants à la retraite (E10). Les travailleurs ayant un revenu supérieur à 65 000 \$ (E14 : 79 %; E10 : 87 %), ceux détenant un diplôme universitaire (E14 : 67 %, E10 : 76 %), ceux étant propriétaires de leur résidence (E14 : 68 %; E10 : 75 %) ou travaillant dans le secteur public (E14 : 71 %; E10 : 79 %) sont en proportion plus nombreux à penser qu'ils épargnent suffisamment ou qu'ils auront des revenus suffisants à la retraite.

Une bonne majorité des travailleurs visés disent savoir d'où proviendront leurs revenus de retraite (E1 : 87 %) et connaissent les actions à prendre pour répondre à leurs besoins financiers à la retraite (E6 : 84 %). Les résultats de ces 2 énoncés sont proportionnellement plus élevés chez les travailleurs ayant un revenu élevé (E1 : 95 %; E6 : 92 %). Les travailleurs qui sont propriétaires de leur résidence (E1 : 89 %; E6 : 86 %) sont proportionnellement plus nombreux que les locataires (E1 : 76 %; E6 : 72 %) à être d'accord avec ces 2 énoncés. Les hommes sont aussi plus nombreux en proportion

que les femmes (87 % contre 81 %) à connaître les actions à prendre pour répondre à leurs besoins financiers à la retraite (E6). Par contre, pour cet énoncé, on ne note aucune différence en fonction de l'âge des travailleurs.

Puisque le but du sondage consistait notamment à mesurer la sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite des travailleurs visés, certains énoncés portaient sur les gestes concrets que ceux-ci posent à cet effet. Ainsi, seulement 55 % des travailleurs visés ont déjà calculé ou fait calculer ce qu'ils devaient épargner chaque année pour se procurer un revenu convenable à la retraite (E9), 48 % ont déjà rencontré un spécialiste pour les aider à planifier leur retraite (E11) et 30 % ont déjà utilisé un outil de calcul en ligne pour les aider à planifier financièrement leur retraite (E12). Par contre, 82 % des travailleurs disent poser des gestes concrets pour s'assurer d'avoir un revenu convenable à la retraite (E17 : 82 %). Les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à avoir déjà utilisé un outil de calcul en ligne pour les aider à planifier financièrement leur retraite (36 % contre 23 %). SimulR semble être un outil populaire pour la planification financière de la retraite, puisque 33 % des travailleurs ayant déjà utilisé un outil de calcul en ligne disent l'avoir utilisé.

Par ailleurs, il semble que certains travailleurs visés ont déjà commencé à penser à leur retraite. En effet, 72 % de ceux-ci ont une idée de l'âge auquel ils la prendront (E2), 60 % ont une idée du nombre d'années pendant lesquelles ils auront besoin d'un revenu de retraite (E3), 63 % ont pris le temps de réfléchir à leurs projets de retraite (E4) et 62 % ont pris le temps d'évaluer leurs besoins financiers à la retraite (E5). Les travailleurs âgés de 45 à 54 ans sont plus nombreux en proportion que les travailleurs de 35 à 44 ans à avoir une idée de l'âge auquel ils prendront leur retraite (77 % contre 66 %) et à avoir pris le temps de réfléchir à leurs projets de retraite (69 % contre 56 %).

Comme il a été mentionné précédemment, un énoncé a été intégré au sondage dans le but de déceler les « mauvais » comportements à l'égard de la planification financière de la retraite et de cibler les clientèles qui pourraient être peu sensibilisées à l'importance de la planification financière de la retraite. Plus du quart de la population visée (28 %) affirme que la planification financière de la retraite ne fait pas partie de ses préoccupations actuelles (E8). Cette proportion est plus élevée parmi les gens dont le revenu est faible (40 %), les gens dont le niveau de scolarité est peu élevé (37 %) et les locataires (40 %).

Une proportion de 71 % des travailleurs visés disent s'être fixé des objectifs d'épargne en vue de leur retraite (E7), alors que 62 % affirment avoir discuté de la planification financière de leur retraite avec leurs proches (E13). Les personnes qui sont en couple sont proportionnellement plus nombreuses à avoir discuté de la planification financière de leur retraite avec leurs proches (67 %).

Finalement, près des trois quarts des travailleurs visés (74 %) affirment que leurs proches leur ont appris l'importance de l'épargne (E16). Par contre, aucune différence significative n'est remarquée en fonction des variables sociodémographiques pour cet énoncé.

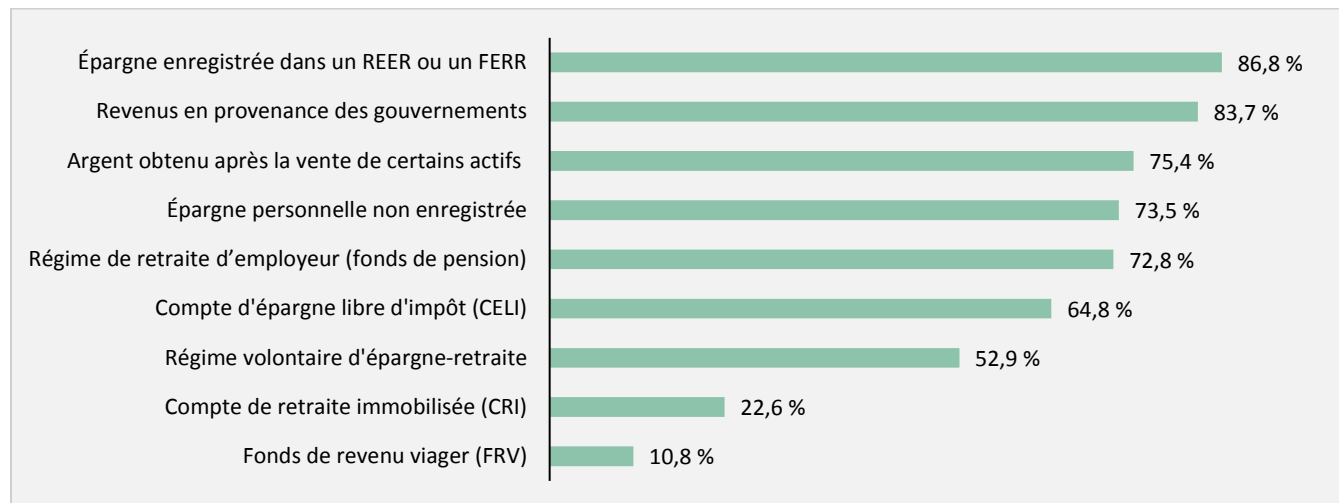
De façon générale, les travailleurs visés qui sont d'accord avec les énoncés reflétant la sensibilisation sont, en proportion, plus nombreux que les autres à avoir fait des études universitaires, à être propriétaires de la résidence qu'ils habitent ou à bénéficier d'un revenu personnel élevé (plus de 65 000 \$).

En contrepartie, les travailleurs qui sont d'accord avec l'énoncé reflétant la non-sensibilisation (E8) sont, en proportion, plus nombreux que les autres à avoir terminé des études primaires ou secondaires, à être locataires ou à avoir un faible revenu personnel.

Sources diverses de revenu à la retraite¹

À la question visant à connaître si les travailleurs savent sur quelles sources de revenus ils peuvent compter à la retraite, 84 % d'entre eux affirment qu'ils pourront compter sur des revenus en provenance des programmes gouvernementaux (comme le Régime de rentes du Québec ou le Régime de pensions du Canada, la pension de la Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti). Pourtant, en réalité, presque tous les travailleurs visés auront droit à la pension de la Sécurité de la vieillesse.

Graphique 2 – Proportion des travailleurs visés, selon la source de revenu sur laquelle ils pensent compter à la retraite (plusieurs réponses possibles)



L'épargne enregistrée dans un REER ou un FERR semble être très populaire, puisqu'environ 87 % de la population visée la mentionne comme une source de revenu sur laquelle elle pourra compter à la retraite. La proportion de travailleurs visés qui pensent compter sur cette source de revenu à la retraite est proportionnellement plus élevée parmi ceux dont le niveau de scolarité est élevé (91 % pour les universitaires) et ceux qui ont un haut revenu personnel (93 % pour ceux gagnant plus de 65 000 \$).

Trois quarts des travailleurs visés (75 %) disent qu'ils pourront aussi compter sur de l'argent obtenu à la suite de la vente de certains actifs. Cette proportion est plus élevée chez les travailleurs autonomes (92 %) et chez les propriétaires ou copropriétaires de leur résidence (82 %).

Près de trois travailleurs visés sur quatre (73 %) disent qu'ils pourront compter sur un régime de retraite d'employeur. Cette proportion est plus élevée parmi les employés du secteur public (94 %), les employés d'une entreprise de 500 employés ou plus (85 %) et les travailleurs bénéficiant d'un revenu personnel élevé (82 %).

À leur retraite, 74 % des travailleurs visés pensent pouvoir compter sur leur épargne personnelle et 65 % sur un compte d'épargne libre d'impôt (CELI). Les travailleurs dont le niveau de scolarité est peu élevé (épargne personnelle : 62 % et CELI : 55 %) ou dont le revenu personnel est faible (épargne personnelle : 66 % et CELI : 58 %) sont proportionnellement moins nombreux à mentionner ces sources de revenu.

1. Les résultats observés dans cette section diffèrent de ceux généralement obtenus à la suite d'autres sondages de ce genre. En effet, les revenus en provenance des gouvernements représentent généralement une proportion nettement plus grande que les autres sources de revenu, alors que les revenus personnels comme les REER et l'épargne personnelle représentent des proportions plus petites. Bien qu'il soit difficile de déterminer la cause exacte de ces différences, une explication possible pourrait résider dans la structure du questionnaire. Dans celui de 2017, les questions portant sur les diverses sources de revenu à la retraite suivent les énoncés sur la planification de la retraite contrairement aux sondages des années précédentes, dans lesquels ces questions étaient posées dès le début du questionnaire. La nature des énoncés a peut-être également influencé les réponses des personnes sondées. Les résultats de cette section doivent donc être utilisés avec précaution.

Plus de la moitié des travailleurs visés (53 %) disent qu'ils pourront compter sur un régime volontaire d'épargne-retraite (RVER). Cette proportion semble plutôt élevée lorsqu'on sait qu'environ 56 000 personnes seulement, tous âge et revenu confondus, participaient à un RVER en mars 2017. Une cause possible tiendrait dans le fait que certains répondants auraient confondu le RVER avec le REER ou avec un autre type de régime de retraite. Contrairement à ce qui est constaté pour le REER, c'est chez les travailleurs dont le niveau de scolarité est peu élevé que ce régime est le plus populaire, puisque 61 % des travailleurs ayant un diplôme secondaire ou n'ayant aucun diplôme ont nommé ce régime.

Finalement, 23 % des travailleurs visés pourront compter sur un compte de retraite immobilisé (CRI) et 11 % sur un fonds de revenu viager (FRV).

Une proportion de 18 % des travailleurs prévoient compter sur d'autres sources de revenu à la retraite que celles proposées dans le questionnaire. Dans la majorité des cas, il s'agit de personnes qui pensent continuer à travailler à temps plein ou à temps partiel (33 %) ou de personnes qui bénéficieront de sommes provenant de la location d'un bien immobilier (17 %) ou d'un héritage (21 %).

Principale source de revenu à la retraite

Le régime de retraite de l'employeur sera la principale source de revenu prévue à la retraite pour près de la moitié (46 %) des travailleurs âgés de 35 à 54 ans ayant un revenu personnel supérieur à 25 000 \$ (tableau 3). La proportion de personnes comptant sur cette source de revenu à la retraite est proportionnellement plus élevée parmi les personnes ayant un haut niveau de scolarité (51 %) et dont le revenu est élevé (58 %).

Les revenus en provenance de l'épargne enregistrée dans un REER ou dans un FERR ou provenant des gouvernements viennent aux deuxième et troisième rangs, avec 21 % et 16 % respectivement. En proportion, les travailleurs ayant un revenu personnel faible (27 %) et ceux ayant un niveau de scolarité peu élevé (27 %) sont plus nombreux que les autres à mentionner les revenus en provenance des gouvernements comme étant leur principale source de revenu. Inversement, les travailleurs ayant un revenu supérieur à 65 000 \$ (25 %) et ceux ayant un diplôme universitaire (27 %) sont proportionnellement plus nombreux à compter sur l'épargne enregistrée dans un REER ou dans un FERR comme principale source de revenu à la retraite.

Enfin, l'argent obtenu après la vente de certains actifs tels que la maison, le chalet ou l'entreprise (10 %) et l'épargne personnelle (5 %) sont également considérés par certains comme leur principale source de revenu à la retraite.

Tableau 3 – Répartition des travailleurs visés, selon la principale source de revenu prévue à la retraite

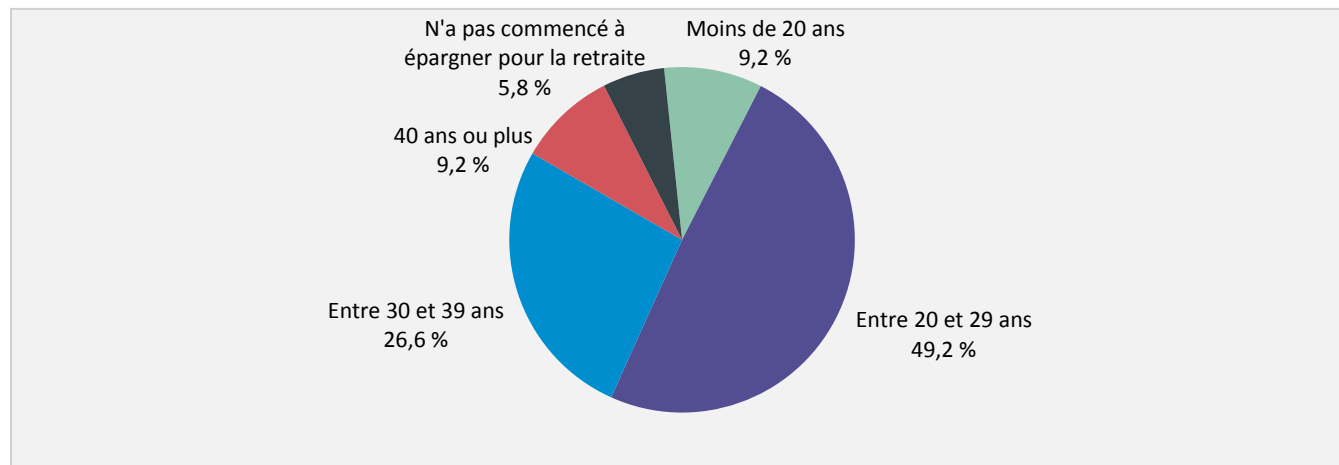
Source de revenu prévue	Répartition (%)
Régime de retraite d'employeur (fonds de pension)	46,0 %
Épargne enregistrée dans un REER ou un FERR	21,0 %
Revenus en provenance des gouvernements	15,6 %
Argent obtenu à la suite de la vente de certains actifs tels que la maison, le chalet ou l'entreprise	10,2 %
Épargne personnelle non enregistrée	4,8 %
Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)	1,3 %
Régime volontaire d'épargne-retraite	0,6 %
Compte de retraite immobilisé (CRI)	0,5 %
Fonds de revenu viager (FRV)	0,1 %

Âge auquel les travailleurs ont commencé à épargner

Près de la moitié des travailleurs visés (49 %) affirment avoir commencé à épargner en vue de la retraite entre 20 et 29 ans et plus du quart (27 %), entre 30 et 39 ans. Une proportion d'environ 9 % dit avoir commencé à épargner très tôt, soit avant

l'âge de 20 ans et une proportion semblable dit l'avoir fait plus tard, soit à 40 ans ou plus. Seulement 6 % des travailleurs visés disent ne pas avoir commencé à épargner pour la retraite.

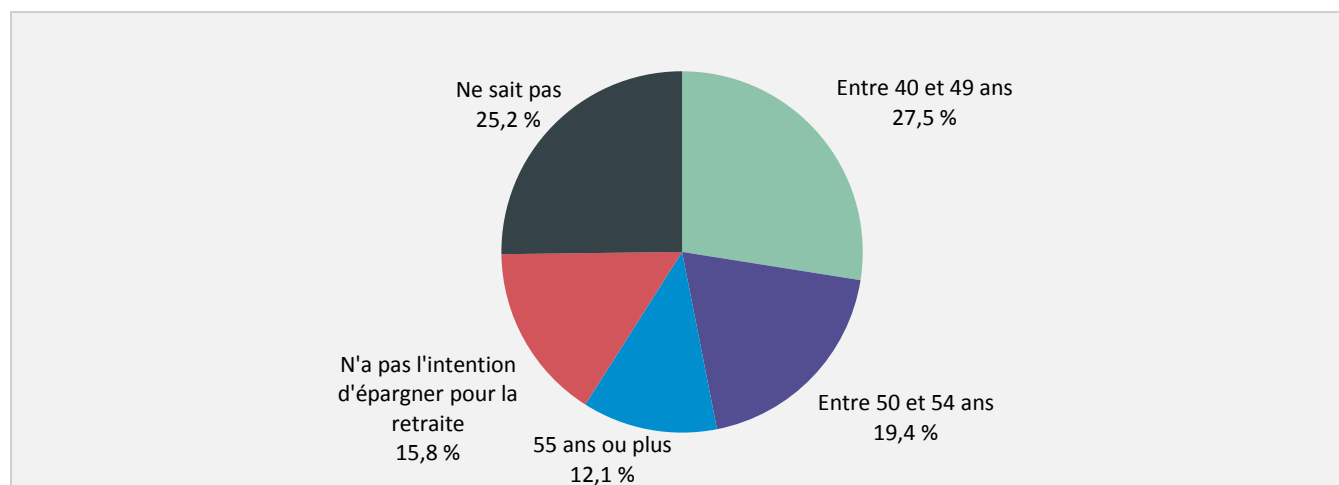
Graphique 3 – Répartition des travailleurs en fonction de l'âge auquel ils ont commencé à épargner pour la retraite



Sans grande surprise, le manque d'argent est la raison la plus mentionnée pour ne pas avoir encore commencé à épargner pour la retraite (40 %). Les autres raisons le plus souvent mentionnées sont : la situation économique actuelle (10 %) ou le fait d'avoir à subvenir aux besoins financiers de la famille (9 %). Notons par ailleurs que 6 % n'ont pas commencé à épargner parce qu'ils préfèrent rembourser des dettes.

Quand on demande aux travailleurs n'ayant pas encore commencé à épargner à quel âge ils prévoient commencer à le faire, le quart dit n'en avoir aucune idée (graphique 4). Plus du quart (28 %) pense le faire entre 40 et 49 ans, 19 % entre 50 et 54 ans et 12 % à 55 ans ou plus. Soulignons que près de 16 % des travailleurs n'ayant pas commencé à épargner pour la retraite n'ont pas l'intention de le faire. Il n'est pas étonnant de constater que ces travailleurs sont proportionnellement plus nombreux parmi ceux qui affirment que la planification financière de leur retraite est peu ou pas du tout importante pour eux (34 %).

Graphique 4 – Répartition des travailleurs en fonction de l'âge auquel ils pensent commencer à épargner pour la retraite



Transition du travail à la retraite

Une proportion de 56 % de la population visée souhaiterait se retirer progressivement du marché du travail, alors qu'une personne sur 5 (20 %) pense s'en retirer définitivement (tableau 4). Notons aussi que 18 % de la population visée pense changer d'emploi à la retraite.

Les travailleurs autonomes sont plus enclins à privilégier un retrait progressif du marché du travail (73 %), tandis que les travailleurs dont l'âge s'approche de celui de la retraite (de 50 à 54 ans) et les travailleurs du secteur public sont proportionnellement plus nombreux à envisager un retrait définitif (25 % et 28 % respectivement).

Tableau 4 – Répartition des travailleurs visés, selon la modalité de transition du travail à la retraite

Modalité de transition du travail à la retraite	Répartition (%)
Retrait définitif du marché du travail	19,9 %
Retrait progressif du marché du travail	56,1 %
Changement d'emploi	17,5 %
Autre	1,2 %
Ne sait pas	5,2 %

Âge de la prise de la retraite

Environ le tiers (32 %) des Québécois âgés de 35 à 54 ans qui ont un revenu personnel supérieur à 25 000 \$ pensent arrêter définitivement de travailler à 60 ans ou avant, alors qu'environ 39 % de la population visée envisage de se retirer du marché du travail entre 61 ans et 65 ans. Un travailleur sur 5 (20 %) pense prolonger sa carrière au-delà de 65 ans. Enfin, environ 9 % de la population visée dit ne pas savoir à quel âge elle arrêtera définitivement de travailler (tableau 5).

Les femmes pensent quitter définitivement le marché du travail plus tôt que les hommes, en proportion. En effet, 47 % des femmes pensent le faire avant 65 ans, alors que cette proportion n'est que de 31 % pour les hommes. On note aussi une différence chez les travailleurs du secteur public, puisque 56 % de ceux-ci pensent quitter leur emploi avant 65 ans. Rappelons que l'âge normal de la retraite est 65 ans.

Tableau 5 – Répartition des travailleurs visés, selon l'âge prévu pour arrêter définitivement de travailler

Âge	Répartition (%)
Avant 55 ans	1,6 %
55 ans	4,9 %
Entre 56 et 59 ans	6,6 %
60 ans	19,0 %
Entre 61 et 64 ans	6,2 %
65 ans	32,4 %
Entre 66 et 69 ans	4,6 %
70 ans	9,1 %
Plus de 70 ans ou jamais	6,5 %
Ne sait pas	9,2 %

Littératie financière

Quelques questions ont été ajoutées au questionnaire afin d'évaluer les connaissances générales des travailleurs visés en matière de planification financière de la retraite.

Pour certaines questions, les travailleurs semblent avoir de bonnes connaissances. C'est le cas entre autres des questions Q4, Q5, Q7 et Q10 pour lesquelles la majorité des répondants (70 % et plus) ont eu de bonnes réponses (voir le tableau de la page suivante). Par contre, pour d'autres questions, les connaissances sont moins bonnes. Par exemple, 48 % des travailleurs visés connaissent l'âge minimum pour pouvoir recevoir la rente de retraite du Régime de rentes du Québec (Q6), soit 60 ans². Les travailleurs dont l'âge s'approche de celui de la retraite (de 50 à 54 ans) sont proportionnellement plus nombreux à connaître cet âge (61 %). Les questions Q8 et Q9 sont les questions auxquelles les gens ont le moins bien répondu, avec seulement 39 % et 24 % de bonnes réponses respectivement.

Les travailleurs dont le revenu est élevé (plus de 65 000 \$) et dont le niveau de scolarité est élevé (niveau universitaire) sont proportionnellement plus nombreux que les autres à avoir bien répondu aux questions Q4, Q5 et Q10.

² À noter que 40 % des travailleurs ont indiqué 65 ans comme l'âge minimum de la retraite et que cela correspond à l'âge normal de la prise de retraite.

Tableau 6 – Répartition des travailleurs visés, selon les différentes questions portant sur la littératie financière

Questions visant à mesurer la littératie financière	Répartition (%)
Q4. Si vous placez 100 \$ dans un compte d'épargne avec un taux d'intérêt de 2 % par année, combien d'argent aurez-vous après 5 ans, si vous laissez l'intérêt s'accumuler?	
Plus de 102 \$	77,9 %
Exactement 102 \$	7,5 %
Moins de 102 \$	5,1 %
Je ne sais pas	9,4 %
Q5. Si le taux d'inflation est de 5 % et que le taux d'intérêt versé sur vos épargnes est de 3 %, est-ce que vos épargnes auront au moins le même pouvoir d'achat dans un an qu'aujourd'hui?	
Oui	10,1 %
Non	70,2 %
Je ne sais pas	19,7 %
Q6. Selon vous, quel est l'âge minimum pour recevoir la rente de retraite du Régime de rentes du Québec?	
55 ans	9,8 %
60 ans	47,8 %
65 ans	40,4 %
Je ne sait pas	2,0 %
Q7. Vrai ou faux? Vous pourriez demander votre rente de retraite du Régime de rentes du Québec à 60 ans, mais la retarder augmenterait le montant de votre rente.	
Vrai	74,7 %
Faux	17,0 %
Je ne sais pas	8,3 %
Q8. Vrai ou faux? Les placements qui offrent un taux de rendement supérieur au taux du marché et un risque nul ou à peu près nul sont presque toujours frauduleux.	
Vrai	39,4 %
Faux	50,2 %
Je ne sais pas	10,4 %
Q9. Vrai ou faux? Le prix des obligations augmente lorsque les taux d'intérêt baissent.	
Vrai	23,7 %
Faux	40,7 %
Je ne sais pas	35,6 %
Q10. Vrai ou faux? Quand un investisseur diversifie ses placements, le risque de perdre de l'argent s'accroît.	
Vrai	18,6 %
Faux	77,9 %
Je ne sais pas	3,5 %

Note : Les cases grisées représentent les bonnes réponses à chacune des questions.

Indicateur de la sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite

Description de la mesure

La mesure de la sensibilisation est obtenue à partir de 16 des 17 énoncés du questionnaire qui portent sur la sensibilisation ou la non-sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite. Elle permet d'évaluer le degré de sensibilisation des citoyens de 35 à 54 ans ayant un revenu personnel supérieur à 25 000 \$. La démarche utilisée pour établir le calcul de l'indice de sensibilisation est présentée à l'annexe II.

La méthode du score a été privilégiée pour définir la mesure de la sensibilisation. Cette méthode peut servir à la fois à comparer différentes répétitions du sondage et à étudier les facteurs associés à la sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite. La méthode du score est décrite de façon détaillée à l'annexe III.

Le score de chaque individu est obtenu en additionnant les résultats obtenus pour les 16 énoncés. Plus le score tend vers 16, plus il indique une sensibilisation élevée. Il est à noter que chaque énoncé a le même poids dans le calcul.

Le seuil permettant de considérer une personne comme sensibilisée a été fixé à 10 à la suite d'une étude sur la distribution des scores (voir annexe II).

Résultats généraux

Pour 2017, à l'aide des scores individuels et du seuil, on estime que 62,4 % des travailleurs québécois de 35 à 54 ans ayant un revenu personnel supérieur à 25 000 \$ sont considérés comme sensibilisés à l'importance de la planification financière de la retraite, ainsi que l'indique la première ligne du tableau 7. En considérant la marge d'erreur qui est de 3 %, on estime que le pourcentage de travailleurs visés sensibilisés se situe alors entre 59,4 % et 65,4 %, avec un niveau de confiance de 95 %, ce qui inclut la cible de 65 % fixée au Plan stratégique 2017-2019 de Retraite Québec.

Une variable dichotomique (personne sensibilisée/personne non sensibilisé) créée à l'aide des scores est utilisée pour l'analyse des facteurs qui sont associés à la sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite. Il est pertinent de rappeler que les personnes ayant obtenu un score de 10 ou plus sont considérées comme sensibilisées. Les facteurs associés à la sensibilisation à l'importance de planifier financièrement sa retraite, au seuil de signification de 5 % sur la base du test du chi carré, sont présentés au tableau 7.

Ainsi, les données du sondage révèlent une association entre la sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite et le niveau de scolarité ainsi que le revenu personnel : plus le niveau de scolarité et le revenu personnel diminuent, plus la proportion de personnes considérées comme sensibilisées est petite. Cette proportion est la plus faible lorsqu'il s'agit de personnes dont le plus haut niveau d'études atteint est le primaire ou le diplôme d'études secondaires (54 %) et dont le revenu personnel s'élève à moins de 45 000 \$ (40 %).

Le fait d'être propriétaire ou locataire de la résidence habitée est également lié au degré de sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite. En effet, les gens qui sont locataires de leur résidence sont, en proportion, moins nombreux à être sensibilisés que ceux qui en sont propriétaires (39 % contre 67 %).

En ce qui concerne les divers types d'employeurs, les travailleurs des entreprises de moins de 500 employés se distinguent de ceux du secteur public et des entreprises de 500 employés ou plus par un pourcentage plus faible (52 %) de personnes considérées comme sensibilisées.

Les groupes d'âge des personnes visées par le sondage étant relativement homogènes, ils ne se distinguent pas de façon significative. En outre, aucune différence significative n'est observée selon le sexe.

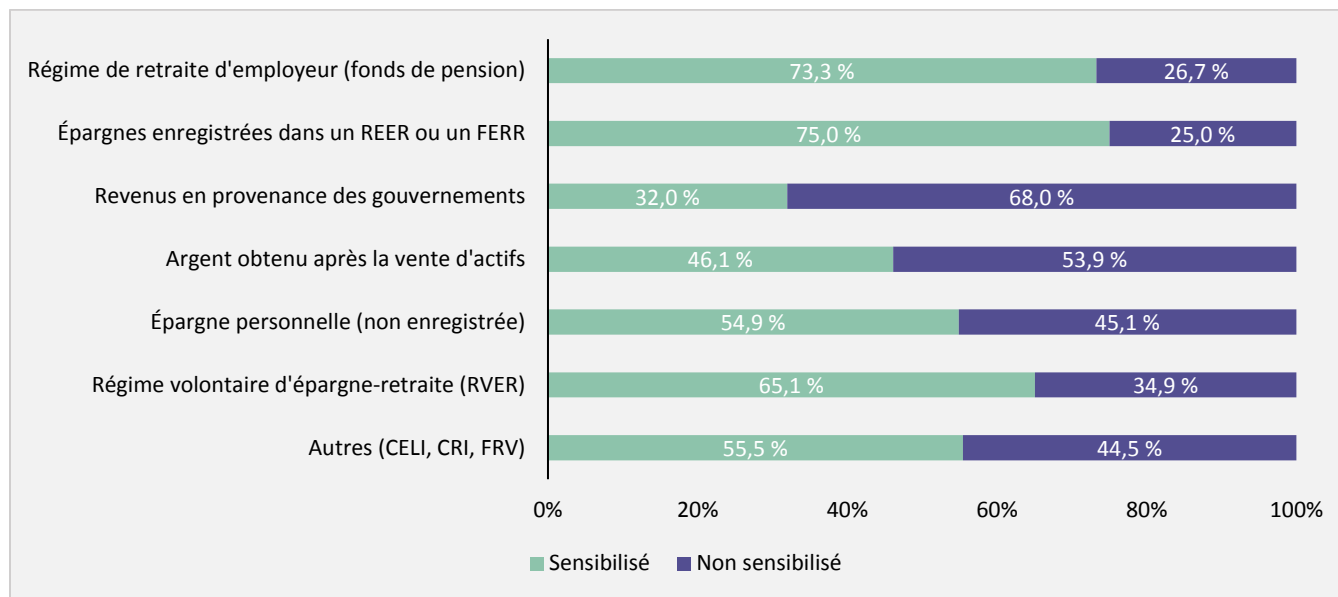
Tableau 7 – Sensibilisation à la planification financière de la retraite, selon divers facteurs associés

	Indicateur de sensibilisation 2017
Global	62,4 %
Importance de la planification financière de la retraite	
Très important	80,1 %
Assez important	57,0 %
Peu ou pas du tout important	12,3 %
Plus haut niveau de scolarité complété	
Primaire ou diplôme d'études secondaires	53,9 %
Diplôme d'études collégiales	61,0 %
Diplôme d'études universitaires	68,2 %
Mode d'occupation de la résidence	
Propriétaire	67,2 %
Locataire	38,8 %
Type d'employeur	
Secteurs public ou parapublic, ou organisme gouvernemental	67,0 %
Entreprise de 500 employés ou plus	74,7 %
Entreprise de moins de 500 employés	51,6 %
Revenu personnel avant impôt	
25 001 \$ à 45 000 \$	40,3 %
45 001 \$ à 65 000 \$	59,5 %
65 001 \$ et plus	77,8 %

Principale source de revenu à la retraite

Il existe des différences marquées dans le pourcentage estimé de travailleurs visés considérés comme sensibilisés à l'importance de la planification financière de la retraite selon la principale source de revenu à la retraite (graphique 5). La proportion de travailleurs considérés comme sensibilisés est particulièrement faible parmi ceux dont les revenus en provenance des gouvernements constitueront la principale source de revenu prévue à la retraite (32 %).

Graphique 5 – Pourcentage de personnes sensibilisées à l'importance de planifier financièrement sa retraite, selon la principale source de revenu prévue à la retraite



Âge de la prise de la retraite

La grande majorité de gens visés ont une idée de l'âge auquel ils envisagent d'arrêter de travailler. Comme il est mentionné auparavant, environ 32 % prévoient prendre leur retraite à 60 ans ou avant. Sans grande surprise, ces derniers sont plus sensibilisés à l'importance de la planification financière de la retraite que ceux qui pensent travailler plus longtemps (79 % contre 57 %). Par ailleurs, il semble que ceux qui n'ont pas encore fixé l'âge de la prise de leur retraite sont beaucoup moins sensibilisés (38 %). D'ailleurs, ces derniers sont proportionnellement plus nombreux à être en désaccord avec 8 des 16 énoncés qui constituent l'indicateur de sensibilisation :

- Vous avez une idée de l'âge auquel vous prendrez votre retraite. (E2)
- Vous avez une idée du nombre d'années pendant lesquelles vous aurez besoin d'un revenu de retraite. (E3)
- Vous avez pris le temps de réfléchir à vos projets de retraite. (E4)
- Vous avez pris le temps d'évaluer vos besoins financiers à la retraite. (E5)
- Vous connaissez les actions à prendre pour répondre à vos besoins financiers à la retraite. (E6)
- La planification financière de votre retraite ne fait pas partie de vos préoccupations actuelles³. (E8)
- Vous avez rencontré un spécialiste pour vous aider à planifier votre retraite. (E11)
- Vous pensez que vous épargnez suffisamment pour la retraite. (E14)

3. Cet énoncé a été inversé lors de l'analyse des résultats afin qu'il reflète la sensibilisation plutôt que la non-sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite.

Littératie financière

On remarque aussi des différences quant aux connaissances en littératie financière en fonction de la sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite. En effet, les travailleurs sensibilisés sont proportionnellement plus nombreux que les autres à répondre correctement aux trois questions sur la littératie financière auxquelles les personnes ont le mieux répondu, soient celles portant sur le taux d'intérêt (Q4), l'inflation (Q5) et la diversification des placements (Q10). Leurs connaissances en ce qui concerne les autres questions ne semblent toutefois pas différentes de celles des personnes non sensibilisées.

Conclusion

Le sondage téléphonique, réalisé auprès de travailleurs québécois âgés de 35 à 54 ans ayant un revenu annuel supérieur à 25 000 \$, avait pour objectifs d'évaluer leur degré de sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite en 2017 et de mesurer la notoriété de la campagne publicitaire de Retraite Québec de 2017. En plus de répondre à ces objectifs, il a permis d'évaluer les connaissances de la population visée à cet égard et d'observer ses attitudes et son comportement.

En s'intéressant à la sensibilisation des travailleurs à l'importance de planifier financièrement leur retraite, Retraite Québec veut s'assurer que les Québécois sont en mesure de maintenir leur niveau de vie à la retraite et qu'ils ont pris les actions à cet effet tout au long de leur vie active. Les résultats obtenus montrent bien la pertinence des actions prises en ce sens, puisque les personnes qui ne considèrent pas la planification financière de leur retraite comme importante sont systématiquement peu enclines à épargner en dehors des régimes gouvernementaux. Pourtant, la clientèle visée par le sondage ne peut compter uniquement sur les programmes gouvernementaux pour lui garantir un revenu suffisant à la retraite.

Les travailleurs dont le revenu est peu élevé, ce qui correspond souvent à ceux dont le niveau de scolarité est aussi peu élevé, sont nettement plus difficiles à sensibiliser que les autres. Une disponibilité budgétaire restreinte est évidemment un obstacle à l'adoption de comportements favorables à la planification financière, comme l'épargne régulière, le calcul des sommes nécessaires pour répondre à ses besoins à la retraite ou encore la consultation d'un spécialiste. Bien qu'ils ne le réalisent peut-être pas, ces travailleurs, tout comme tous les travailleurs d'ailleurs, ne peuvent pas se fier uniquement aux programmes gouvernementaux pour assurer le maintien de leur niveau de vie à la retraite. Il est donc important de poursuivre les efforts de sensibilisation pour les convaincre de poser les gestes nécessaires.

Les campagnes publicitaires produites par Retraite Québec vont dans ce sens et réussissent à amener des changements de comportement dans une certaine proportion de la population. Malgré tout, les personnes qui ont été convaincues de poser des gestes concrets pour planifier financièrement leur retraite à la suite des messages diffusés sont encore peu nombreuses.

Annexe I

Méthodologie détaillée

Population cible

La population visée est constituée de travailleurs québécois âgés de 35 à 54 ans au 31 mars 2017 et dont le revenu personnel était supérieur à 25 000 \$ en 2016.

Les individus pour lesquels l'adresse postale et le numéro de téléphone étaient manquants sont exclus de la population visée. Ces exclusions représentent moins de 1 % de la population cible.

Base de sondage

Le registre des cotisants du Régime de rentes du Québec a été retenu comme base de sondage. L'unité d'échantillonnage est le travailleur. Un travailleur est une personne âgée d'au moins 18 ans qui a touché, au Québec au cours de l'année visée, un salaire ou un revenu provenant d'un travail autonome ou les deux. Il est à noter que, pour les travailleurs autonomes, le revenu correspond au revenu de travail duquel sont soustraites les dépenses nécessaires pour gagner ce revenu.

Étant donné que le revenu annuel des cotisants de 2016 n'était pas disponible au moment de la planification du sondage, il a été nécessaire d'utiliser le revenu annuel de 2015 pour circonscrire la population visée. Pour tenter de réduire la sous-couverture engendrée par l'utilisation du revenu annuel de 2015, la borne inférieure du revenu de travail a été fixée à 23 000 \$ lors du choix de l'échantillon. Cela a permis de tenir compte d'une hausse possible du revenu entre 2015 et 2016 et ainsi de réduire le risque d'omettre quelqu'un faisant partie de la population visée.

Plan d'échantillonnage et stratification

Le plan d'échantillonnage est stratifié proportionnel selon les régions (RMR⁴ de Québec, RMR de Montréal, ailleurs au Québec), l'âge (35-39 ans, 40-44 ans, 45-49 ans, 50-54 ans) et le sexe. Le tableau A1 présente la répartition des travailleurs au Québec âgés de 35 à 54 ans en date du 31 mars 2017 dont le revenu personnel en 2015 était supérieur à 23 000 \$.

Taille et répartition de l'échantillon

La taille de l'échantillon et sa répartition ont été fixées pour produire des estimations suffisamment précises aux fins du sondage tout en tenant compte du budget disponible pour sa réalisation.

Compte tenu de ces facteurs, le nombre de répondants attendus a été fixé à environ 1 000, ce qui devait permettre d'estimer une proportion de l'ordre de 50 % avec une marge d'erreur d'environ 3 %.

4. Région métropolitaine de recensement

Tableau A1 – Répartition des travailleurs québécois âgés de 35 à 54 ans en date du 31 mars 2017 dont le revenu personnel en 2015 était supérieur à 23 000 \$

		RMR de Québec	RMR de Montréal	Ailleurs au Québec	Total
35 à 39 ans	Femme	18 616	76 428	54 417	149 461
	Homme	21 942	91 264	70 758	183 964
40 à 44 ans	Femme	17 314	78 045	52 654	148 004
	Homme	19 368	89 102	64 490	172 960
45 à 49 ans	Femme	16 669	78 934	52 832	148 435
	Homme	17 940	87 166	63 550	168 656
50 à 54 ans	Femme	19 589	85 086	64 931	169 606
	Homme	20 492	94 034	79 777	194 303
Total partiel	Femme	72 188	318 493	224 825	615 506
	Homme	79 742	361 566	278 575	719 883
Total		151 930	680 059	503 400	1 335 389

Source : registre des cotisants du Régime de rentes du Québec.

Questionnaire

Le questionnaire utilisé pour le sondage de 2017 a été entièrement revu afin de correspondre au nouvel objectif du Plan stratégique 2017-2019 et de mesurer la sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite. Il a été prétesté auprès d'une vingtaine de répondants. À la suite de ce prétest, trois questions portant sur la littératie financière ont été enlevées. Deux questions filtres, l'une portant sur l'âge et l'autre sur le revenu personnel, ont été placées au début du questionnaire afin de déceler le plus tôt possible, lors de l'entretien téléphonique, les individus inadmissibles. En effet, pour être admissible au sondage, le répondant devait être âgé de 35 à 54 ans et avoir un revenu personnel supérieur à 25 000 \$.

Le questionnaire utilisé lors de la collecte des données est présenté à l'annexe IV.

Collecte des données

La collecte des données au moyen d'entrevues téléphoniques assistées par ordinateur a eu lieu entre le 13 mars et le 4 avril 2017. Les entretiens ont été réalisés en français ou en anglais, au choix du répondant. Jusqu'à 23 appels ont été faits pour tenter de joindre les individus échantillonnés. À l'issue de la période de collecte, la durée moyenne des entretiens téléphoniques s'élève à 12,5 minutes. Les résultats de cette collecte sont présentés au tableau A2. Au total, 1 006 personnes ont accepté de participer au sondage et ont répondu au questionnaire.

Le taux de réponse (T_{rep}) obtenu est de 21,8 %. Ce taux s'obtient par l'équation suivante :

$$T_{rep} = \frac{F}{(C \times T_{ad} + D + F)}$$

où T_{ad} est le taux d'admissibilité, qui donne des informations sur la proportion de cas admissibles parmi tous ceux pour lesquels l'admissibilité peut être établie. Ce taux est obtenu de la façon suivante :

$$T_{ad} = \frac{D + F}{D + E + F}$$

Le taux de réponse ainsi calculé correspond au rapport du nombre de répondants sur le nombre estimé de personnes admissibles. La définition des autres variables est fournie au tableau A2.

Tableau A2 – Résultats de la collecte des données

		Résultats observés
Échantillon de départ (A)		4 775
Non-répondants (admissibilité inconnue)* (C)	Ménages non répondants	2 270
	Refus du ménage	195
	Appel sans réponse	50
	Message laissé sur le répondeur	408
	Incapacité/décès/problème de langage	19
	Autres langues	16
	Liste noire	55
	Impossibilité de joindre	1 527
Non-répondants (admissibilité connue) (D)	Individus non répondants	1 412
	Refus de la personne	849
	Impossibilité de joindre/non-disponibilité	482
	Absence prolongée	60
	Incomplet	21
Cas inadmissibles (E)	Individus inadmissibles	87
Entretiens téléphoniques réalisés (F)		1 006

* Pour ces cas, il n'y a pas eu de contact avec une personne du ménage, ou bien le contact a eu lieu, mais n'a pas permis d'établir l'admissibilité de la personne au sondage.

Dans le registre des cotisants du Régime de rentes du Québec, environ le tiers des numéros de téléphone sont manquants. De surcroît, parmi les numéros présents, certains ne sont plus fonctionnels. Ainsi, la firme de sondage SOM a réalisé une recherche automatisée des numéros de téléphone manquants dans le but d'améliorer le taux de réponse. Une recherche a également été faite quant aux personnes qui n'avaient donné qu'un numéro de cellulaire. Malgré ces efforts, le nombre d'individus non joints est demeuré élevé. C'est ce qui explique entre autres le faible taux de réponse obtenu.

Pondération

La pondération permet d'associer à chaque répondant au sondage le poids qui correspond en quelque sorte au nombre de personnes de la population visée qu'il représente.

L'utilisation du poids, lors du calcul des estimations, permet de rapporter les données des répondants à la population visée et de faire ainsi les inférences adéquates à cette population, bien qu'elle n'ait pas été observée dans sa totalité. L'échantillon effectif, constitué des répondants, nécessite des redressements parce qu'il n'est pas tout à fait représentatif de la population visée. L'objectif de ces redressements est de réduire le biais éventuel occasionné par la non-réponse et de corriger les erreurs de couverture (sous-couverture ou surcouverture).

Dans le contexte de ce sondage, deux étapes de redressement ont été utilisées : il s'agit des poids préliminaires liés à la probabilité de sélection des individus et de la stratification *a posteriori*.

Le poids préliminaire a été évalué à l'aide de la probabilité de sélection de chaque individu de l'échantillon. Étant donné que le plan d'échantillonnage est stratifié proportionnel, chaque individu a la même probabilité de sélection.

La stratification *a posteriori*, pour sa part, contribue simultanément à diminuer un éventuel biais de non-réponse et à corriger la sous-couverture. Ce rajustement consiste à modifier la pondération afin de s'assurer que la distribution pondérée des répondants est conforme à la distribution de la population visée en fonction de certaines variables sociodémographiques. Les variables qui ont servi à ce rajustement sont la région, l'âge et le sexe.

Le tableau A3 présente, à titre illustratif, le portrait des travailleurs québécois âgés de 35 à 54 ans en 2017 dont le revenu personnel était supérieur à 25 000 \$ en 2016.

La pondération rend donc possible l'inférence des résultats présentés dans ce rapport à la population visée. Toutes les analyses sont réalisées à l'aide des données pondérées.

Tableau A3 – Portrait des travailleurs québécois visés par le sondage

	Répartition pondérée
Sexe	
Homme	54,9 %
Femme	45,1 %
Âge	
35 à 39 ans	24,8 %
40 à 44 ans	24,2 %
45 à 49 ans	23,8 %
50 à 54 ans	27,2 %
Strate régionale	
RMR de Québec	11,5 %
RMR de Montréal	50,7 %
Ailleurs au Québec	37,9 %
Niveau de scolarité	
Primaire/diplôme d'études secondaires	26,6 %
Diplôme d'études collégiales	25,8 %
Diplôme d'études universitaires	47,6 %
Occupation actuelle	
Travailleur salarié	88,8 %
Travailleur autonome	8,7 %
Autres	2,5 %
Situation familiale	
En couple, avec enfants	62,5 %
En couple, sans enfants	14,9 %
Seul, avec enfants	12,1 %
Seul, sans enfants	10,2 %
Autres	0,3 %
Revenu personnel	
25 001 \$ à 45 000 \$	26,1 %
45 001 \$ à 65 000 \$	30,5 %
65 001 \$ ou plus	43,4 %
Revenu familial	
25 001 \$ à 45 000 \$	10,6 %
45 001 \$ à 65 000 \$	16,6 %
65 001 \$ ou plus	72,8 %

Évaluation du sondage

Dans tout sondage statistique, les estimations produites comportent des erreurs. Ces erreurs peuvent être liées à l'échantillonnage, c'est-à-dire au fait que l'on enquête seulement sur une partie de la population observée, ou être occasionnées par d'autres facteurs que l'échantillonnage, par exemple un taux de réponse jugé insuffisant, une faiblesse de la base de sondage, des questions difficiles à interpréter, des erreurs de saisie.

Erreurs liées à l'échantillonnage

L'erreur d'échantillonnage est la différence entre les estimations tirées d'un échantillon et les paramètres résultant d'un recensement de la population entrepris dans les mêmes conditions. Une mesure de l'erreur d'échantillonnage utilisée dans le sondage est la marge d'erreur. Celle-ci est en fait une mesure de précision de l'estimation. Le tableau A4 présente la précision de diverses proportions à l'aide de la marge d'erreur. Ces erreurs sont contrôlables a priori par le choix du plan de sondage le plus représentatif possible de la population et par la détermination d'une taille d'échantillon qui détermine la précision.

Tableau A4 – Précision des proportions*

Proportion	Marge d'erreur
99 % ou 1 %	± 0,6 %
95 % ou 5 %	± 1,4 %
90 % ou 10 %	± 1,9 %
80 % ou 20 %	± 2,5 %
70 % ou 30 %	± 2,8 %
60 % ou 40 %	± 3,0 %
50 % (marge maximale)	± 3,1 %

* Nombre de répondants visés = 1 006; effet de plan moyen = 1.

Erreurs non liées à l'échantillonnage

Parmi les sources d'erreur non attribuables à l'échantillonnage, la plus importante demeure la non-réponse. En effet, plus le taux de non-réponse est élevé, plus le risque de biais devient grand parce que les répondants peuvent posséder des caractéristiques différentes de celles des non-répondants. La pondération décrite précédemment vise à réduire ce biais.

La non-réponse partielle a également été analysée. La non-réponse est dite partielle lorsque seulement une partie d'un questionnaire a été remplie. Il est habituel de considérer qu'un taux de non-réponse partiel inférieur à 5 % ne devrait pas susciter d'inquiétude. La non-réponse à chaque question a été évaluée. Toutes les questions affichent un taux de non-réponse partielle d'au plus 5 %.

La faiblesse de la base de sondage est ici une autre source d'erreur potentielle. En effet, les individus dont le revenu en 2015 était inférieur à 23 000 \$, mais supérieur à 25 000 \$ en 2016, n'étaient pas couverts par la base de sondage.

Méthode d'analyse

Étant donné la présence d'un plan d'échantillonnage stratifié proportionnel, une attention particulière doit être portée aux méthodes d'analyse.

Pour la production d'estimations simples, comme la proportion de personnes considérées comme sensibilisées à la l'importance de la planification financière de la retraite, il est nécessaire de tenir compte de la pondération et du plan de sondage. Ainsi, les estimations sont produites ici au moyen des procédures spécifiques aux plans de sondage complexes du logiciel SAS (Statistical Analysis System).

En ce qui concerne l'étude des facteurs associés à la sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite, une variable dichotomique (personne sensibilisée/personne non sensibilisée) a été créée à l'aide des scores et est utilisée pour les analyses bivariées. Ainsi, les facteurs associés à la sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite au seuil de signification de 5 % ($p < 0,05$) sur la base du test du chi carré sont présentés sous forme de tableaux ou de graphiques.

Comme dans le cas de la production d'estimations simples, le test du chi carré est évalué à l'aide des procédures spécifiques aux plans de sondage complexes de SAS.

Annexe II

Choix de l'indicateur de sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite

L'indice de sensibilisation permettra à Retraite Québec de rendre compte annuellement des résultats concernant l'atteinte ou non de l'objectif 8 du Plan stratégique 2017-2019 : « Sensibiliser les travailleurs âgés de 35 à 54 ans qui ont un revenu supérieur à 25 000 \$ à l'importance de planifier financièrement leur retraite ». L'indicateur est le pourcentage de travailleurs ciblés qui sont sensibilisés, et la cible à atteindre est 65 %.

L'indice de sensibilisation a été élaboré à partir des questions du sondage. Une analyse statistique des résultats permet de proposer un scénario de calcul qui, d'une part, reflète adéquatement la notion de sensibilisation et, d'autre part, constitue un indice statistiquement cohérent.

Les questions à considérer pour l'élaboration de l'indice sont de deux ordres. Les premières sont des énoncés couvrant les différents aspects de la planification financière (connaissances, objectifs, calculs et épargne). Les secondes portent plutôt sur la littératie financière, certaines d'entre elles ayant été inspirées d'outils d'autres organisations, dont l'Indice Autorité de l'Autorité des marchés financiers.

Homogénéité des questions ou énoncés

Pour obtenir un indice cohérent, il faut s'assurer qu'il est raisonnable de croire que l'ensemble des questions ou énoncés retenus puisse mesurer un même concept, que nous appelons ici la sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite. La statistique utilisée pour mesurer l'homogénéité des questions ou énoncés s'appelle le degré de discrimination. Cette statistique révèle l'homogénéité de chacun des questions ou énoncés par rapport à l'ensemble des autres.

Si le degré de discrimination entre une question ou un énoncé et l'ensemble des autres est inférieur à 0,30, il y a lieu de se questionner sur la qualité de cette question ou cet énoncé pour mesurer le concept à l'étude.

Tableau A5 – Calcul du degré de discrimination en considérant l'ensemble des questions ou énoncés (aspects de la sensibilisation et littératie financière)

Question ou énoncé	Corrélation énoncé-total	Question ou énoncé	Corrélation énoncé-total
E1	0,45	E13	0,46
E2	0,38	E14	0,54
E3	0,52	E15	0,44
E4	0,50	E16	0,16
E5	0,65	E17	0,55
E6	0,46	Q4	0,22
E7	0,54	Q5	0,19
E8	0,37	Q6	0,12
E9	0,59	Q7	0,13
E10	0,51	Q8	0,06
E11	0,46	Q9	0,07
E12	0,36	Q10	0,23

Il apparaît clairement que les questions liées à la littératie financière ne sont pas cohérentes avec les autres énoncés pour définir le concept de sensibilisation, tout comme l'énoncé E16 (« Vos proches vous ont appris l'importance de l'épargne »). Le calcul du degré de discrimination a été refait en enlevant une à une ces questions ou énoncés, en commençant par celle dont la mesure est la plus faible (Q9), pour voir si la statistique s'améliore pour les autres questions. Il s'avère qu'on n'obtient un degré de discrimination supérieur à 0,30 pour aucune de ces 8 questions ou énoncés.

Tableau A6 – Calcul du degré de discrimination en ne considérant que l'ensemble des énoncés portant sur les aspects de la sensibilisation, à l'exception de l'énoncé E16

Énoncé	Corrélation énoncé-total	Énoncé	Corrélation énoncé-total
E1	0,46	E9	0,61
E2	0,39	E10	0,54
E3	0,54	E11	0,49
E4	0,52	E12	0,33
E5	0,68	E13	0,46
E6	0,46	E14	0,58
E7	0,58	E15	0,46
E8	0,38	E17	0,56

Le résultat obtenu est satisfaisant d'un point de vue statistique, puisqu'il permet de conclure que les 16 énoncés restants mesurent de façon cohérente la sensibilisation telle que nous l'avons définie. Cette conclusion est confirmée par une autre statistique, le coefficient alpha de Cronbach, qui permet justement d'évaluer l'homogénéité d'un instrument de mesure composé par un ensemble d'éléments. Un résultat supérieur à 0,80 permet généralement de conclure que les éléments pris en compte sont homogènes. Le résultat obtenu ici est de 0,87.

Unicité des énoncés

Les énoncés retenus à la suite du calcul du degré de discrimination contribuent tous à mesurer la sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite. Il faut toutefois s'assurer que deux ou plusieurs de ces énoncés ne mesurent pas exactement le même concept. Si c'était le cas, il n'y aurait aucun intérêt à inclure tous ces énoncés dans le calcul, puisqu'ils n'apporteraient pas d'information additionnelle. Cela est mesuré à l'aide des coefficients de corrélation entre les énoncés.

Les plus hauts coefficients mesurés sont ceux pour les combinaisons E5-E9 (0,59) et E10-E14 (0,63). Toutefois, une corrélation est jugée élevée au-dessus de 0,80, ce qui n'est pas le cas ici. Tous les énoncés sont donc considérés comme mesurant des aspects différents de la sensibilisation.

Calcul de l'indice de sensibilisation

Tout comme par les années passées, la méthode du score est retenue pour calculer l'indice de sensibilisation. Cette méthode est décrite plus en détail à l'annexe III.

Il a été établi qu'un score de 10 sur 16 serait le seuil à partir duquel une personne serait considérée comme sensibilisée, c'est-à-dire qu'une personne est considérée comme sensibilisée si elle est d'accord avec 62,5 % des énoncés retenus.

Annexe III

Description détaillée de la méthode du score

La méthode du score est basée sur les opinions portant sur 16 énoncés du questionnaire qui concernent la sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite. Si le participant était d'accord avec l'énoncé, une cote de « 1 » y était attribuée; sinon, une cote de « 0 » était enregistrée. Parmi ces 16 énoncés, 15 reflètent la sensibilisation à la planification financière de la retraite et 1, la non-sensibilisation. La méthode du score est composée de 5 étapes :

1. Une analyse de la non-réponse à chacun des 16 énoncés permet de vérifier si chaque répondant s'est prononcé sur la majorité des énoncés. Dans ce sondage, tous les répondants ont répondu à au moins 13 des 16 énoncés.
2. Étant donné que, parmi les 16 énoncés, 15 reflètent la sensibilisation et 1, la non-sensibilisation, il est nécessaire de traduire les réponses de l'énoncé qui reflète la non-sensibilisation en énoncé qui reflète la sensibilisation pour créer un indice qui qualifie la sensibilisation de façon unidimensionnelle. Pour ce faire, les réponses « 0 » à cet énoncé qui reflète la non-sensibilisation deviennent « 1 », et les « 1 » deviennent « 0 ». Ainsi, tous les énoncés sont caractérisés comme reflétant la sensibilisation.
3. On remplace les données manquantes notées à l'étape 1 en attribuant à chaque individu la valeur moyenne obtenue aux autres énoncés.
4. Pour chaque individu, on obtient une mesure de la sensibilisation en additionnant les résultats obtenus pour les 16 énoncés, ce qui donne des valeurs allant de 0 à 16. Plus le score tend vers 16, plus il indique une sensibilisation élevée. Il est à noter que chaque énoncé a la même importance.
5. Le seuil permettant de considérer une personne comme sensibilisée a été fixé à 10.

Annexe IV

Questionnaire

Q1	Pour commencer, est-ce que la planification financière de la retraite est... pour vous? (n=1004) 39,8 % Très importante 52,1 % Assez importante 6,7 % Peu importante 1,4 % Pas du tout importante
Q2_1	Au cours des dernières semaines, vous souvenez-vous d'avoir vu ou entendu une publicité du gouvernement du Québec sous le thème « Bien avant de profiter de votre retraite, il faut commencer par la planifier »? Cette publicité vous invitait à visiter le site Internet je planifie.gouv.qc.ca et proposait un outil simplifié de simulation des revenus à la retraite nommé SimulR. Vous souvenez-vous de cette publicité? (n=1006) 37,6 % Oui 62,4 % Non → Passer à Q3_1
Q_2a	Où avez-vous vu ou entendu cette publicité? (n=378) <i>(Plusieurs réponses possibles)</i> 83,3 % À la télévision 18,2 % À la radio 2,2 % Sur des sites Web de grands médias 2,2 % Dans les médias sociaux 1,4 % Sur le site Internet de Retraite Québec 5,0 % Autre
Q_2b	Avez-vous visité le site Internet je planifie.gouv.qc.ca? (n=378) 13,9 % Oui 86,1 % Non
Q_2c	Est-ce que la publicité vous a convaincu de poser des gestes en vue de planifier financièrement votre retraite? (n=378) 20,6 % Oui 42,5 % Non 37,0 % Non, je pose déjà des gestes pour planifier financièrement ma retraite

Énoncés sur la planification financière de la retraite

Je vais maintenant vous lire une liste d'énoncés concernant la planification financière de la retraite. Dites-moi si vous êtes TOUT À FAIT EN ACCORD, PLUTÔT EN ACCORD, PLUTÔT EN DÉSACCORD OU TOUT À FAIT EN DÉSACCORD avec les énoncés suivants :

Q3_1

Vous savez d'où proviendront vos revenus à la retraite. (n=1006)

- 49,5 % Tout à fait en accord
 - 37,1 % Plutôt en accord
 - 8,4 % Plutôt en désaccord
 - 4,9 % Tout à fait en désaccord
-

Q3_2

Vous avez une idée de l'âge auquel vous prendrez votre retraite. (n=1006)

- 34,8 % Tout à fait en accord
 - 36,8 % Plutôt en accord
 - 17,8 % Plutôt en désaccord
 - 10,5 % Tout à fait en désaccord
-

Q3_3

Vous avez une idée du nombre d'années pendant lesquelles vous aurez besoin d'un revenu de retraite. (n=1006)

- 25,4 % Tout à fait en accord
 - 34,6 % Plutôt en accord
 - 25,2 % Plutôt en désaccord
 - 14,7 % Tout à fait en désaccord
-

Q3_4

Vous avez pris le temps de réfléchir à vos projets de retraite. (n=1006)

- 27,7 % Tout à fait en accord
 - 34,8 % Plutôt en accord
 - 26,2 % Plutôt en désaccord
 - 11,3 % Tout à fait en désaccord
-

Q3_5

Vous avez pris le temps d'évaluer vos besoins financiers à la retraite. (n=1006)

- 26,0 % Tout à fait en accord
 - 36,0 % Plutôt en accord
 - 24,4 % Plutôt en désaccord
 - 13,6 % Tout à fait en désaccord
-

Q3_6	Vous connaissez les actions à prendre pour répondre à vos besoins financiers à la retraite. (n=1006) 40,5 % Tout à fait en accord 43,5 % Plutôt en accord 10,6 % Plutôt en désaccord 5,4 % Tout à fait en désaccord
Q3_7	Vous vous êtes fixé des objectifs d'épargne en vue de votre retraite. (n=1006) 35,8 % Tout à fait en accord 35,5 % Plutôt en accord 18,8 % Plutôt en désaccord 9,9 % Tout à fait en désaccord
Q3_8	La planification financière de votre retraite ne fait pas partie de vos préoccupations actuelles. (n=1006) 11,2 % Tout à fait en accord 16,7 % Plutôt en accord 31,0 % Plutôt en désaccord 41,1 % Tout à fait en désaccord
Q3_9	Vous avez déjà calculé ou fait calculer ce que vous devez épargner chaque année pour vous procurer un revenu convenable à la retraite. (n=1006) 30,7 % Tout à fait en accord 23,9 % Plutôt en accord 25,2 % Plutôt en désaccord 20,2 % Tout à fait en désaccord
Q3_10	Vous pensez que vous aurez des revenus suffisants à la retraite. (n=1006) 27,5 % Tout à fait en accord 42,6 % Plutôt en accord 20,2 % Plutôt en désaccord 9,7 % Tout à fait en désaccord
Q3_11	Vous avez rencontré un spécialiste pour vous aider à planifier votre retraite. (n=1006) 30,2 % Tout à fait en accord 17,7 % Plutôt en accord 22,7 % Plutôt en désaccord 29,5 % Tout à fait en désaccord

Q3_12	Vous avez déjà utilisé un outil de calcul en ligne pour vous aider à planifier financièrement votre retraite (ex. : calcul de l'épargne nécessaire, calcul des revenus à la retraite, etc.). (n=1006) 19,1 % Tout à fait en accord 10,9 % Plutôt en accord 25,2 % Plutôt en désaccord 44,8 % Tout à fait en désaccord
Q3_13	Vous avez discuté de la planification financière de votre retraite avec vos proches. (n=1006) 30,6 % Tout à fait en accord 31,6 % Plutôt en accord 21,6 % Plutôt en désaccord 16,2 % Tout à fait en désaccord
Q3_14	Vous pensez que vous épargnez suffisamment pour la retraite. (n=1006) 22,5 % Tout à fait en accord 40,8 % Plutôt en accord 23,8 % Plutôt en désaccord 12,9 % Tout à fait en désaccord
Q3_15	De façon générale, vous épargnez chaque année pour la retraite. (n=1006) 61,7 % Tout à fait en accord 23,2 % Plutôt en accord 8,9 % Plutôt en désaccord 6,3 % Tout à fait en désaccord
Q3_16	Vos proches vous ont appris l'importance de l'épargne. (n=1006) 43,0 % Tout à fait en accord 31,4 % Plutôt en accord 15,1 % Plutôt en désaccord 10,5 % Tout à fait en désaccord
Q3_17	Vous posez des gestes concrets pour vous assurer un revenu convenable à la retraite. (n=1006) 42,6 % Tout à fait en accord 39,2 % Plutôt en accord 12,6 % Plutôt en désaccord 5,6 % Tout à fait en désaccord

Littératie financière

Les questions suivantes servent à évaluer vos connaissances générales en matière de planification financière de la retraite. Répondez au meilleur de votre connaissance et n'hésitez pas à le dire si vous ne savez pas la réponse.

Q4	Si vous placez 100 \$ dans un compte d'épargne avec un taux d'intérêt de 2 % par année, combien d'argent aurez-vous après 5 ans, si vous laissez l'intérêt s'accumuler? (n=1006) 77,9 % Plus de 102 \$ 7,5 % Exactement 102 \$ 5,1 % Moins de 102 \$ 9,4 % Je ne sais pas
Q5	Si le taux d'inflation est de 5 % et que le taux d'intérêt versé sur vos épargnes est de 3 %, est-ce que vos épargnes auront au moins le même pouvoir d'achat dans un an qu'aujourd'hui? (n=1006) 10,1 % Oui 70,2 % Non 19,7 % Je ne sais pas
Q6	Selon vous, quel est l'âge minimum pour recevoir la rente de retraite du Régime de rentes du Québec? (n=1006) 9,8 % 55 ans 47,8 % 60 ans 40,4 % 65 ans 2,0 % Je ne sais pas
Q7	<i>Je vais vous lire quelques énoncés et dites-moi si chacun d'eux est vrai ou faux selon vous.</i> Vous pourriez demander votre rente de retraite du Régime de rentes du Québec à 60 ans, mais la retarder augmenterait le montant de votre rente. (n=1006) 74,7 % Vrai 17,0 % Faux 8,3 % Je ne sais pas/Je ne réponds pas
Q8	Les placements qui offrent un taux de rendement supérieur au taux du marché et un risque nul ou à peu près nul, sont presque toujours frauduleux. (n=1006) 39,4 % Vrai 50,2 % Faux 10,4 % Je ne sais pas/Je ne réponds pas

Q9	Le prix des obligations augmente lorsque les taux d'intérêt baissent. 23,7 % Vrai 40,7 % Faux 35,6 % Je ne sais pas/Je ne réponds pas
Q10	Quand un investisseur diversifie ses placements, le risque de perdre de l'argent s'accroît. 18,6 % Vrai 77,9 % Faux 3,5 % Je ne sais pas/Je ne réponds pas

Autres questions pertinentes

<i>Les quelques questions suivantes portent sur l'épargne-retraite.</i>	
Q14a	Selon vous, pourrez-vous compter, oui ou non, sur les sources de revenu suivantes lorsque vous serez à la retraite? (n=1006) <i>(Plusieurs réponses possibles)</i> 83,7 % Revenus en provenance des gouvernements (Régime de rentes du Québec ou Régime de pensions du Canada, pension de la Sécurité de la vieillesse, Supplément de revenu garanti) 72,8 % Régime de retraite d'employeur (fonds de pension) 52,9 % Régime volontaire d'épargne-retraite (RVER) 86,6 % Épargnes enregistrées dans un REER ou un FERR 64,8 % Compte d'épargne libre d'impôt (CELI) 73,5 % Épargne personnelle (non enregistrée, comme un compte d'épargne à la caisse ou dans une banque) 22,6 % Compte de retraite immobilisé (CRI) 10,8 % Fonds de revenu viager (FRV) 75,4 % Argent obtenu de la vente de certains actifs tels que la maison, un chalet ou une entreprise
Q14b	Prévoyez-vous compter, à la retraite, sur d'autres sources de revenu que celles mentionnées précédemment? (n=1006) 17,6 % Oui 82,4 % Non → Passer à Q15

Q14c	Quelles sont ces autres sources de revenu? (n=173) <i>(Plusieurs réponses possibles)</i> 32,8 % Travail à temps partiel ou continuer à travailler 20,8 % Argent venant de la mort d'un proche (héritage) 17,1 % Location d'un bien immobilier 9,0 % Revenu venant d'une compagnie 4,6 % Fonds de solidarité FTQ 4,0 % Revenu d'un autre membre de la famille 2,6 % Revenus provenant d'investissement 2,3 % Revenu provenant d'un gain remporté lors d'un concours ou loterie 2,2 % Revenu provenant d'actions 1,8 % Fonds de pension du conjoint 12,2 % Autres
Q15	Parmi les sources de revenu dont vous venez de me parler, laquelle sera votre principale source de revenu à la retraite? (n=1006) <i>(Lire uniquement les choix nommés à la Q14.)</i> 15,5 % Revenus en provenance des gouvernements (Régime de rentes du Québec ou Régime de pensions du Canada, pension de la Sécurité de la vieillesse, Supplément de revenu garanti). 46,0 % Régime de retraite d'employeur (fonds de pension). 0,6 % Régime volontaire d'épargne-retraite (RVER). 21,0 % Épargne enregistrée dans un REER ou un FERR. 1,3 % Compte d'épargne libre d'impôt (CELI) 4,8 % Épargne personnelle (non enregistrée). 0,5 % Compte de retraite immobilisée (CRI) 0,1 % Fonds de revenu viager (FRV) 10,2 % Argent obtenu de la vente de certains actifs tels que la maison, un chalet ou une entreprise
Q16	À quel âge avez-vous commencé à épargner pour la retraite? (n=1006) 9,2 % Moins de 20 ans → Passer à Q17 49,2 % Entre 20 et 29 ans → Passer à Q17 26,6 % Entre 30 et 39 ans → Passer à Q17 9,2 % 40 ans ou plus → Passer à Q17 5,8 % Je n'ai pas commencé à épargner pour la retraite

Q16a	Pour quelle raison principale n'avez-vous pas commencé à épargner? (n=59) 39,8 % Manque de revenus (budget trop serré, n'arrive pas à épargner) 10,0 % Situation économique actuelle 8,9 % Subvient aux besoins financiers de la famille (ex. : études des enfants) 5,8 % Préfère rembourser des dettes 5,2 % Est un nouvel arrivant 5,0 % Circonstances de la vie 3,8 % Investit plutôt son argent dans son entreprise 3,7 % Ne croit pas prendre sa retraite 3,3 % Pour des raisons financières (sans précision) 3,3 % N'y a jamais pensé avant (ou commence à y penser) 7,8 % Autre 3,4 % Aucune raison
Q16b	À quel âge prévoyez-vous commencer à épargner pour la retraite? (n=59) 17,0 % Entre 40 et 44 ans 10,5 % Entre 45 et 49 ans 19,4 % Entre 50 et 54 ans 12,1 % 55 ans ou plus 15,8 % Je n'ai pas l'intention d'épargner pour la retraite 25,2 % Je ne sais pas
Q17	Comment entrevoyez-vous votre passage du travail à la retraite? Vous pensez...? (n=1006) 19,9 % Vous retirer définitivement du marché du travail 56,1 % Vous retirer progressivement de votre emploi 17,5 % Quitter votre emploi pour occuper un autre emploi 1,0 % Ne pas arrêter de travailler 0,2 % Quitter pour faire du bénévolat 5,2 % Je ne sais pas
Q18	À quel âge comptez-vous arrêter DÉFINITIVEMENT de travailler? (n=1006) 13,1 % Avant 60 ans 19,0 % 60 ans 6,2 % Entre 61 et 64 ans 32,4 % 65 ans 20,2 % Plus de 65 ans ou jamais 9,2 % Je ne sais pas

Q19	Avez-vous déjà utilisé l'outil de simulation des revenus à la retraite nommé SimulR, rendu disponible par Retraite Québec? (n=1006) 10,9 % Oui 89,1 % Non
Questions sociodémographiques	
Q20	<i>Pour terminer, je vais maintenant vous poser quelques questions sociodémographiques.</i> Dans quelle catégorie situez-vous votre revenu personnel avant impôt pour l'année 2016? (n=1006) 8,3 % 25 001 à 35 000 \$ 17,8 % 35 001 à 45 000 \$ 17,1 % 45 001 à 55 000 \$ 13,4 % 55 001 à 65 000 \$ 11,1 % 65 001 à 75 000 \$ 32,3 % 75 001 \$ et plus
Q21	Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez complété? (n=1006) 1,2 % Primaire (7 ans ou moins) 25,4 % Secondaire – DES de formation générale ou professionnelle (DEP) (8 à 12 ans) 25,8 % Collégial – DEC de formation préuniversitaire, de formation technique, certificat (CEP), attestation (AEC) 47,6 % Universitaire
Q22	Parmi les situations suivantes, quelle est celle qui correspond le mieux à votre occupation actuelle? (n=1006) 88,8 % Travailleur/travailleuse salarié(e) 8,7 % Travailleur/travailleuse autonome (à mon compte) 0,1 % Aux études 1,5 % En congé prolongé (parental, maladie, sabbatique) 0,9 % Autre
Q23	Quelle est votre situation de vie? Vivez-vous...? (n=1006) 62,5 % En couple, avec des enfants 14,9 % En couple, sans enfants → Passer à Q25 12,1 % Seul, avec des enfants 10,2 % Seul, sans enfants → Passer à Q25 0,3 % Autre

Q24	Combien d'enfants avez-vous? (n=746) 23,8 % 1 50,5 % 2 25,8 % 3 ou plus
Q25	Êtes-vous propriétaire ou locataire du logement que vous habitez? (n=1006) 83,0 % Propriétaire ou copropriétaire 16,7 % Locataire 0,3 % Autre
Q26	Êtes-vous né...? (n=1006) 82,7 % Au Québec 3,7 % Ailleurs au Canada 13,6 % Dans un autre pays
Q27	Pour quel type d'employeur travaillez-vous? (n=919) <i>(Ne pas poser aux travailleurs autonomes.)</i> 42,2 % Secteur public, parapublic ou organismes gouvernementaux (gouvernement fédéral, provincial ou municipal; réseau de la santé, de l'éducation ou des services sociaux; sociétés d'État comme Hydro-Québec, SAQ, Loto-Québec et autres) 2,6 % Un organisme sans but lucratif (syndicat, travail communautaire, fondation, etc.) 22,3 % Une entreprise de 500 employés ou plus 4,5 % Une entreprise de 300 à 499 employés 7,1 % Une entreprise de 100 à 299 employés 11,0 % Une entreprise de 20 à 99 employés 9,8 % Une entreprise de moins de 20 employés 0,5 % Ne travaille pas 0,1 % Secteur privé (sans précision)
Q28	Dans quelle catégorie situez-vous votre revenu familial avant impôt pour l'année 2016? (n=1006) 2,9 % 25 001 à 35 000 \$ 7,8 % 35 001 à 45 000 \$ 8,5 % 45 001 à 55 000 \$ 8,1 % 55 001 à 65 000 \$ 8,3 % 65 001 à 75 000 \$ 64,4 % 75 001 \$ et plus

Q29

Quelle est la langue que vous avez apprise en premier lieu à la maison dans votre enfance et que vous comprenez encore? (n=1006)

3,2 % Anglais

86,8 % Français

10,1 % Autre

**Pour plus de renseignements,
vous pouvez communiquer
avec nous.**

Par Internet

www.retraitequebec.gouv.qc.ca

Par courriel

statistiques@retraitequebec.gouv.qc.ca

Par la poste

Retraite Québec
Case postale 5200
Québec (Québec) G1K 7S9